

Demande d'autorisation spéciale Arboriculture

INFORMATIONS DE BASE

Nom de l'exploitation

Nom et prénom de l'exploitant

Adresse

NPA/Lieu

Téléphone

E-mail

PARCELLE(S) CONCERNÉES(S)

Commune

N° de parcelles

Surface traitée en ha

Culture à traiter ABRICOTIERS

Organisme nuisible visé PSYLLE DU PRUNIER

CONDITIONS À REMPLIR

Présence de psylles sur les pruneliers proches de la parcelle ou sur les abricotiers

Frappage effectué le

Présence de psylles du prunier Oui

Non

INFORMATION SUR LE PRODUIT

Nom commercial

N° W

Quantité/ha

Date d'application prévue

Le demandeur atteste que les informations fournies sont exactes.

Nom, Prénom

Date

Signature

À renvoyer par mail à sca-oca@admin.vs.ch

DÉCISION

Autorisation spéciale refusée

Autorisation spéciale accordée pour

Parcelle(s)

Surface traitée

Produit

Conditions particulières

Les charges liées à l'utilisation du produit doivent être respectées.

**Les arbres atteints d'enroulement chlorotiques
doivent être éliminés de la parcelle au plus tard à l'automne.**

DÉCIDEUR

Nom, prénom

Lieu et date

Signature

Cette autorisation spéciale doit être conservée et présentée en cas de contrôle.